



# Voile Aventure

## ASSEMBLEE GENERALE DE VOILE AVENTURE

le 11 novembre 2017 à Chamouille

**Nombre total de membres à jour de leur cotisation : 62**

**Membres du conseil d'Administration présents : 5**

Jackie Delozanne, Gérard Van Loo, Maryline Gilbert, Eric Guyot, Jean-Marc Collard

**Membres présents : 34** y compris le Conseil d'Administration

Alther Martine, Alther Philippe, Beaudouin Benoît, Bourlet Gérard, Coloma Jean-Marc, Delozanne Jeanine, Demotié Thierry, Dubern Hervé, Guyot Sylvie, Hanen Thierry, Hausser Catherine, Hausser Marc, Josse Geneviève, Lebeau Claude, Pain Jean-Pierre, Pain Patricia, Petitnicolas Hervé, Rothan Jean-Luc, Rothan Marie-Paule, Rousseaux William, Schramm Dubern Anne-Marie, Scolari Alain, Stenger Christine, Stenger Michel, Val Elvira, Vorburger Jean-Luc, Vorburger Valérie, Wolf Christian, Wolf Françoise

**Membres représentés par pouvoir : 14**

Baillot Patrick, Bayard Alain, Caspar Eric, Caspar Muriel, Coloma Isabelle, Gasser Didier, Guyot Coralie, Hélou Gilbert, Hélou Marie-Claude, Mougine Daniel, Perrin Claudine, Philippe Alban, Rothan Emilie, Weingaertner Hervé

**Membres excusés sans pouvoir : 4 :**

Briol Christian, De Luca Pascal, De Luca Sylvie, Leborgne Marie-Paule

**Nombre de membres présents ou représentés : 52**

**Nombre de membres absents et non représentés : 09**

**Nombre de féminines : 22**

**Nombres de cheminots ou apparentés : 43 dont 19 féminines**

**Nombre de licenciés 2016/2017 : 49**

**1 membre décédé : Christiaan Mul**

Le Président, Jackie Delozanne, ouvre la séance à 17h30

### Vote du Compte-rendu de l'AG du 5 novembre 2016

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 52**

## **Rapport Moral 2017:**

Le Président remercie chaleureusement les membres du club, présents et représentés, de leur participation à cette Assemblée Générale, quorum largement atteint pour valider l'Assemblée.

Il remercie Monsieur Patrick Moreau, Président de l'Association Voile de l'Ailette, qui nous accueille au sein de la maison des associations du syndicat mixte de l'Ailette.

Il évoque l'un des membres de Voile Aventure, Chris MUL, qui nous a quittés en juillet dernier. Chris faisait partie de l'Association depuis de nombreuses années et avait participé à de multiples croisières, la dernière étant aux Antilles. Déjà bien malade alors, Chris n'a pas réussi à surmonter ses ennuis de santé.

Une minute de silence est respectée en sa mémoire.

Nous pensons à Marie-Paule avec qui nous gardons le contact, et que nous devrions revoir sur nos bateaux quand elle ira mieux.

Il remercie les membres du Bureau qui ont oeuvré tout au long de l'année pour le bon fonctionnement du Club : le travail réalisé par Gérard Van Loo, Maryline Gilbert, Jean-Marc Collard ; les conseils avisés et la disponibilité en tant que skipper d'Eric Guyot et Patrick Baillot.

Un merci particulier à Marc Hausser qui a mené à bien l'opération "polos 2017".

L'année 2017 a été une bonne année. "Les Antilles", première grande croisière que nous organisons, se sont déroulées dans une joyeuse ambiance qui a rapproché les équipages. Notre fonctionnement qui n'est pas rigide laisse aux skippers une bonne marge de liberté lors des croisières. En Grèce par exemple, les bateaux n'ont pas toujours suivi la même route et pourtant se sont toujours retrouvés avec plaisir.

Nous n'avons pas réussi à remplir tous les bateaux : une défection justifiée, et une mauvaise appréciation de la demande concernant la croisière à Brest fin Août ne nous permettra pas d'équilibrer les recettes et les dépenses de croisière cette année. Fait non dramatique mais constaté sur le rapport financier qui suit.

Nous n'avons pas reconduit le Tour des Îles cette année. Pourtant tous les indicateurs étaient au vert l'an dernier lors de l'AG et 5 beaux bateaux avaient été recrutés à Toulon. Un skipper n'a pas accepté de prendre la licence Ufolep, deux autres n'ont pas réussi à monter leur bateau. Restaient deux voiliers pour concourir, le Tour des Îles a été annulé..

Nous avons organisé 3 croisières éducatives et à activité partagée qui nous ont donné l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes et de transmettre notre culture marine. Ces croisières sont aussi l'occasion de contacts humains très riches. C'est surtout par ces croisières que nous arrivent les nouveaux membres de Voile Aventure.

Le Président a assumé la tâche de faire reconnaître le club par le comité d'entreprise de la SNCF et de l'USCF. A présent, Voile Aventure figure parmi les clubs cheminots les participants à l'USCF Voile sont invités à s'inscrire sous l'étiquette du club cheminot Voile Aventure.

La saison se termine aujourd'hui par cette AG qui nous mobilise depuis un mois..

En général, une activité est organisée avant l'AG, mais sur le site de Chamouille, en novembre, le choix est limité : balade pédestre, découverte du Plateau de Californie ou golf.

La météo ne nous a pas aidés cette année, et nous avons dû supprimer l'initiation au golf qui était programmée.

## **Notre fonctionnement :**

Le bureau s'est rencontré le 15 novembre 2016 à Paris pour une réunion de préparation de notre projet 2017 et pour mettre en page le compte-rendu de l'AG 2016. Nous avons aussi résolu les problèmes de vols pour les Antilles, Air Caraïbes ne nous facilitant pas la tâche. Gérard Van Loo est allé ensuite au salon Nautique pour rencontrer les loueurs le 8 décembre. Nous nous sommes revus à Paris le 7 mars pour finaliser les projets de navigation de cette année. Nous nous sommes revus à Paris le 3 octobre pour préparer l'AG, convocations, invitations et organisation de la journée et de l'hébergement. Correspondance téléphonique "illimitée" entre le Président, Gérard et Maryline Gilbert. Avec Maryline, nous avons établi en mars la demande de subvention 2017, déposée auprès des services du Conseil Départemental et nous sommes allés à Presle le 28 août pour rencontrer l'équipe départementale UFOLEP, renouveler l'adhésion du club et signifier notre désarroi face à l'APAC qui met toute sa lourdeur pour ne pas répondre à notre demande de simplifier l'assurance de nos croisières.

Le nombre de membres est en légère hausse par rapport à 2016. Nous étions 50 en 2011, 66 en 2013, 64 en 2014, 55 en 2015 et 60 en 2016, 62 cette année. Rappelons que faire du chiffre n'est pas notre finalité, ce n'est qu'un élément de mesure.

Le Président, seul à apporter des éléments pour le blog géré par Jean-Marc Collard, demande aux membres de réfléchir aux informations qu'ils souhaitent y trouver et aux moyens humains qu'ils veulent y consacrer. Indispensables, les statuts, le règlement intérieur, les compte-rendu, fichiers techniques et archives administratives doivent s'y trouver. Un résumé des croisières vécues, avec une cinquantaine de photos, serait bienvenu. Le travail est fastidieux mais constatation est faite d'une progression des visites sur le site grâce à ces articles.

### Questions des membres :

Un membre demande des précisions sur l'Assurance APAC, Responsabilité Civile pour le club et assurance individuelle pour les membres.

Un autre s'inquiète de savoir s'il est assuré en cas de défection d'un membre sur un bateau loué. C'est une assurance que le club ne prend pas, Elle correspond à 5% du prix de la location. De plus, un exemple est donné d'un participant à une croisière qui n'a pu participer pour raison médicale, il s'est assuré en privé, mais n'a jamais été remboursé. Le club, en application de son règlement intérieur a couvert le prix de la location.

Nous tirons une petite marge sur chaque croisière pour compenser les pertes financières pour défection quand les causes sont justifiées. (Règlement intérieur).

Gérard Van Loo précise que si nous décidions de souscrire une assurance annulation, celle-ci devrait être souscrite par le club au moment ou dans les jours qui suivent la signature du contrat de location.

### **Vote pour le rapport moral :**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 52**

## Rapport d' Activité 2017 :

« Notre activité, c'est de faire du bateau : voici un tableau récapitulatif des sorties que nous avons effectuées ».

Dates	lieux	Bateaux	Skipper	Nbre pers	notes
5 novembre 2016	Chamouille			39	AG + VRC
15 novembre	Paris			5	CR AG-prépa saison 2016
8 décembre	Paris			2	Salon Nautique
7 mars 2017	Paris			6	Préparation Saison
20 mai au 26 mai	La Rochelle	Dufour 382	Eric Guyot	8	Croisière éducative
03 au 17 juin	Athènes –San Torin	Bavaria 39 Sun Odyssey43 Sun Odyssey 45	Jackie delozanne Patrick Baillot Marc Hausser	6 7 10	Croisière familiale
01 au 7 juillet	Lorient	Dufour 365	Eric Guyot	7	Croisière éducative
30/08 au 05/09	Brest	Oceanis 393	Eric Guyot	4	Croisière pré USCF
23 au 29 septembre	Toulon	Dufour 455	Jackie Delozanne	9	activité partagée
07 au 13 octobre	Toulon	Dufour 385	Annulée		Tour des Iles
11 novembre 2017	Chamouille	AG		44 avec invités	

### **Achat de textile** aux couleurs du club.

Distribution lors de l'AG par Marc Hausser qui a accepté de réaliser ce travail imposant.

**UFOLEP** : Nous sommes affiliés à l'UFOLEP avec 49 licenciés en 2016/2017. 3 nouveaux se sont licenciés en septembre pour s'inscrire à la croisière de Toulon. Toutes les personnes qui ont participé à nos activités étaient titulaires d'une licence Ufolep. Notre affiliation a permis de demander et toucher une subvention de fonctionnement de 221€.

**SNCF** : Comme indiqué dans le rapport moral, notre association est maintenant reconnue auprès du CE SNCF et de l'USCF,

**USCF** : Maintenant que nous sommes reconnus par le réseau du comité d'entreprise, des pistes sont recherchées pour que nous puissions proposer des activités appuyées par l'USCF et le CE Picardie.

Le Président a sollicité le CE Picardie afin d'obtenir une aide pour l'organisation d'un week-End char à voile à Etaples le 14 avril 2018, ainsi que la réservation des locaux pour l'assemblée Générale le 20 octobre 2018. Dorénavant, et sauf bonnes raisons, l'AG annuelle devrait se tenir chaque premier week-end des vacances de la Toussaint.

#### **Règlement Intérieur : mise à jour**

L'AG de l'an dernier a validé la prise en compte éventuelle des dégâts occasionnés aux bateaux lors des locations. Il fallait intégrer ces dispositions au règlement intérieur.

De plus quelques corrections et ajouts ont été effectués pour tenir compte des décisions que nous avons prises lors des dernières AG. Lecture et explication de la mise à jour du Règlement intérieur.

Absence de questions sur ces modifications au règlement intérieur.

**Vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 52**

Questions des membres présents sur ce rapport d'activité :

L'assemblée regrette l'abandon du Tour des Îles, même à 2 bateaux ce rallye reste motivant.

**Vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 52**

## **RAPPORT FINANCIER 2015/2016**

présenté par le trésorier, Gérard VAN LOO

Les écritures de dépenses et revenus sont conformes aux relevés bancaires comme en atteste le rapport des réviseurs aux comptes qui vous sera lu à l'issue de ce rapport financier.

Pour réussir à équilibrer les comptes, skippers et trésorier s'efforcent de remplir les bateaux et s'entendent pour vérifier que les règlements ont été faits.

Le tableau récapitulatif des revenus et dépenses de l'exercice est remis à chaque membre présent. Il sera annexé au compte-rendu de l'AG. A la lecture de ce tableau vous pouvez constater un résultat positif. En réalité il s'agit d'un excédent d'Exercice apparent de 608,10€. En effet nous avons encaissé à la demande de certains membres des participations croisières en avance (Antilles 2018) pour un montant de 1761€ cela à la date de clôture des comptes le 15/10/2017).

Cela nous conduit en réalité, si l'on fait abstraction de ces paiements anticipés, à constater un résultat négatif cette année de 1152.90€. Ce résultat est dû à deux raisons essentielles :

- Le manque de participation sur deux croisières :
  - o Grâce juin : Il manque 3 personnes par rapport aux équipages envisagés + 2 ayant dû renoncer pour cause de santé. Compensés partiellement par 3 embarquements de dernière minute (qu'ils en soient chaleureusement remerciés !). Soit malgré tout un déficit de 2 personnes.
  - o Manque 2 personnes sur la croisière en Mer D'Iroise Septembre (non compensées).
- Le package Licence + Cotisation à 40€ conduit en réalité à faire un rabais de 15€ sur la licence. Les 52 licences délivrées cette année (49 + 3) entraîne un léger manque à gagner supérieur à la subvention obtenue par le Conseil départemental de l'Aisne et à l'économie réalisée sur l'Assurance responsabilité Civile (780€ /221€+335€). En outre sur cet exercice apparaissent deux fois l'affiliation à l'UFOLEP ainsi que les licences des dirigeants (en novembre 2016 pour

l'exercice en cours et en octobre 2017 pour l'exercice futur) soit une dépense anticipée pour le prochain exercice de 200€ environ.

Les fonds concernant la croisière aux Antilles 2016 déposés au cours de l'année 2016 ont généré des intérêts au 1/1/2017 plus importants que d'habitude. Par ailleurs les frais bancaires fixes ont diminué (divisés par 2 au 1/1/2017) sans que les ex tournements de frais variables diminuent ! Cela nous conduit à enregistrer des recettes bancaires supérieures aux frais !

Nous avons reçu une subvention du Conseil Départemental de l'Aisne de 221€ qui couvre les frais d'affiliation à l'UFOLEP.

## **Revenus et dépenses**

Annexés à la suite de ce compte-rendu.

## **Rapport des Réviseurs aux comptes,**

Marc HAUSSER et Hervé DUBERN élus lors de l'AG 2016, n'ont décelé aucune erreur ou anomalies dans les écritures financières de l'exercice. Ils demandent à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes et de donner quitus au trésorier.

Le rapport est annexé à la suite de ce compte-rendu

## **Désignations des réviseurs aux comptes pour l'Exercice 2018 :**

Jean-Luc Rothan et Christian Wolff sont volontaires et élus à l'unanimité.

Absence de question des membres relative au rapport financier.

## **Approbation du rapport financier**

Vote :            Contre :    0                            Abstentions :    0                            Pour :    52

## **Cotisation 2017/2018 :**

Le Conseil d'Administration propose de ne pas augmenter cette année, mais de prévoir 1 euro de plus pour l'exercice 2018/2019.

Soit pour cet exercice : Cotisation + licence 40€ ; Cotisation sans licence 25€.

Pour l'exercice 2018/2019 : Cotisation + licence 41€ ; Cotisation seule 26€.

### **Cotisation 2017/2018 : 25 et 40€**

Contre : 0                            Abstention : 0                            Pour : 52

### **Cotisation 2018/2019 : 26 et 41€**

Contre : 0                            Abstention : 0                            Pour : 52

## **Election du nouveau Conseil d'Administration**

Les six membres du CA sont renouvelables par tiers, soit deux par an.  
Nous n'avons pas reçu de nouvelles candidatures.

2010 élus :	Eric Guyot ;	Patrice Moog
2011 élus :	Jackie Delozanne ;	Laurent Boulan
2012 élus :	Charly Destailleurs ;	Claude Lebeau
2013 élus ;	Patrick Baillot ;	Maryline Gilbert ; Gérard Van Loo
2014 élus	Jackie Delozanne	Jean-Marc Collard
2015 élus	Eric Guyot;	Patrick Baillot
2016 élus	Maryline Gilbert	Gérard VanLoo

Jean-Marc Collard et Jackie Delozanne sont sortants rééligibles en application de la règle de renouvellement par tiers chaque année.

Il n'y a pas eu de candidature déclarée par courrier ou mail, ni de volontaire dans la salle.

Absence de question des membres concernant ces candidatures.

Absence de candidat non déclaré dans l'assistance.

### **Vote :**

Jean-Marc Collard :	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 1</b>	<b>Pour : 51</b>
Jackie Delozanne :	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 1</b>	<b>Pour : 51</b>

Le conseil est inchangé pour 2017/2018.

### **Composition :**

Président : Delozanne Jackie

Vice-Président : Eric Guyot

Trésorier : Van Loo Gérard

Trésorier Adjoint : Baillot Patrick

Secrétaire : Gilbert Maryline

Secrétaire Adjoint : Jean-Marc Collard

## **PRÉVISIONS ACTIVITÉS 2018 :**

Nous vous proposons quelques pistes:

- Initiation au char à voile le samedi 14 avril 2018 à Etaples . Nuit au CE SNCF.
- Croisière éducative fin avril - début mai à Lorient ou Toulon ou Marseille sur Océanis 41 ou Dufour 405.
- Challenge USCF Nord-Est du 15 au 18 mai.
- Croisière familiale en Croatie du 2 au 9 juin ou 9 au 16 juin: Filovent ou Coolsailing.
- Croisière découverte, sur 3,5 jours, en cata Lagoon 380 du 23 au 30 juin, Lorient > La Trinité, La Trinité > Lorient.
- Croisière sportive Cherbourg Dielette Grandville sur Dufour 365, Dufour 40 ou Jumbo 40 du 7 au 14 ou du 14 au 21 juillet, ou du 25 août au 1er septembre, du 15 au 22 septembre ou semaine suivante.
- Challenge national USCF à Brest du 5 au 8 septembre.

- Tour des Iles au départ de Toulon, 22 au 29 septembre
- AG le 20 octobre 2018 à Etaples. Modalités en cours.
- Croisières en catamaran de la Martinique vers la Guadeloupe du 1er au 15 décembre .Nous avons loués en décembre 2016 chez Régis Guillemot qui pratiquaient des prix extraordinaires. 2 lagoon 380 et deux lagoon 400. En septembre, alors que la tendance pour un 5eme bateau prenait tournure, un devis a été requis. Nous avons alors appris que Régis Guillemot, en retraite, avait cédé l'affaire à la société Dream Yacht Charter. (DYC). Les tarifs de DYC et des autres loueurs n'ont plus rien à voir.

Le Lagoon le moins cher trouvé est à plus de 5320€, moins cher un Mahé 36, trop petit, ne nous permet pas d'équilibrer le budget pour affréter un cinquième voilier aux mêmes conditions que pour les bateaux déjà retenus. Les loueurs qui déplorent de gros dégâts sur leurs bateaux (tempête Irma), ne consentent pas de réductions intéressantes.

Lors de la réunion préparatoire de l'A.G., les administrateurs ont proposé de faire jouer la solidarité. Un supplément de 20 € serait demandé à chaque participant aux Antilles, le Club ajouterait le complément pour réussir à louer un lagoon 380 pour les 15 jours.

#### **Vote pour la solidarité :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 52**

#### **Modalités d'inscriptions aux croisières 2018**

Des formulaires "doodle" seront proposées sur Internet pour une réponse de principe au 20 novembre 2017. Aussitôt, nous chiffrerons les croisières les plus demandées et les proposerons pour la fin du mois.

Nous nous engageons envers les loueurs au plus tard pour le salon nautique

Les inscriptions aux croisières 2018 devront être accompagnées d'un chèque ou virement de 100 € et des éléments pour la prise de licence (pour ceux qui ne seront pas encore licenciés). Elles devront parvenir au trésorier pour le Lundi 5 décembre 2017

Les chèques d'inscription seront débités en janvier. Le prix précis des acomptes sera fixé dès la signature des contrats. Le trésorier affinera et communiquera les valeurs et dates de débit des chèques d'acompte dès la signature des contrats. Tous les chèques lui seront remis avant le 31 janvier 2018.

### **Questions et sujets divers :**

#### **Partage d'activité avec l'AVA.**

Nous sommes très peu à être membre de l'AVA et de Voile Aventure. Le Président Jackie Delozanne regrette cette situation. Il aimerait retrouver le plaisir de venir dans ce club tellement bien installé et relancer un partenariat gagnant. Une dynamique avait débuté en 2015, mais elle s'est essouffée rapidement car les participants n'ont pas eu en retour ce qu'ils espéraient . Il propose que l'an prochain, les membres de Voile Aventure se retrouvent aussi au club le samedi pour y faire de la voile dans les conditions d'usagers ordinaires. Patrick Moreau (président de l'AVA) nous encourage dans ce sens.

#### **Question : Concernant la Martinique:**

Un équipage de la croisière aux Antilles 2018 demande s'il est possible d'envisager un one-way au départ du Marin, frais supplémentaires à la charge de l'équipage. Réponse positive avec souhait qu'une partie de la croisière se fasse ensemble



**Aucun autre sujet à débattre n'étant soulevé par l'assemblée, et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 19h30 suivie du verre de l'amitié.**

Le président

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Laguerre', written over a horizontal line.